

COMPTEFILS 05

Les news de l'IMPRIMERIE MONSOISE - Juin 2012



IMPRIMERIE
MONSOISE

Notre leitmotiv « **Tout ce qui mérite d'être imprimé doit être bien fait** »

ENTREZ !

C'EST TOUT VERT...

UN IMPRIMEUR

MODELE SE DOIT D'ETRE

ÉCOLOGIQUE

Double certification verte,
Papiers et encres de qualité écologique

Notre leitmotiv « **Tout ce qui mérite d'être imprimé doit être bien fait** »

Fabriquer du papier détruit-il la forêt ?

NON, au contraire, le papier contribue à son développement.



La filière graphique est le leader de l'engagement responsable avec les certifications des sources d'approvisionnement en bois **FSC** et **PEFC** et le label environnemental **IMPRIM'VERT**.

Pourquoi des certifications sur le papier ?

Pour garantir une consommation responsable du bois et une bonne gestion des forêts. Contrairement à ce que l'on entend fréquemment, l'industrie papetière ne détruit pas la forêt mais contribue à son entretien et à son développement.

Le bois utilisé pour la fabrication du papier provient de bois d'éclaircies, de cimes, de coupes courtes, de déchets de scieries et des bois issus de forêts gérées durablement. Les jeunes arbres, replantés par l'industrie papetière, absorbent plus de CO₂ que les vieux.

Pourquoi deux certifications ?

Au niveau mondial, les plus souvent utilisées sont FSC et PEFC. Il s'agit de connaître la provenance de la matière première utilisée.

Les deux certifications ont en commun :

- la démarche volontaire du producteur forestier
- la progression dans le temps vers cette bonne gestion
- l'instauration d'un système de contrôle externe
- le respect d'une traçabilité sans faille
- l'établissement d'un cahier des charges spécifique pour chaque pays



Comment sait-on si les produits que nous choisissons sont issus de forêts bien gérées ?

C'est écrit dessus !

Pour préserver la forêt, exigez du bois et du papier munis du label FSC. La marque de la gestion forestière responsable. C'est écrit dessus !




www.fsc-france.fr

Le FSC (Forest Stewardship Council) est une organisation associative, internationale, indépendante, non gouvernementale et à but non lucratif. La certification signifie que le bois provient des forêts bien gérées. Cette certification respecte scrupuleusement un cahier des charges avec dix critères obligatoires dont les replantations, la diversité biologique, le droit des travailleurs...

Il y a trois types de labels pour les produits certifiés FSC :

- FSC pure contient 100 % de fibres certifiées FSC
- FSC sources mixtes contient x % de fibres certifiées.
- FSC recycled (100 % de pâte recyclée)

Le PEFC (Programme for the Endorsement of Forest Certification Schemes) est un programme européen de certification des forêts à l'initiative des propriétaires et exploitants forestiers privés.

La certification PEFC signifie que le bois provient des forêts gérées durablement comme l'exigent les critères d'Helsinki. La marque PEFC ne peut être utilisée sur les produits que si le pourcentage de fibres certifiées est supérieur ou égal à 70 %.

Il y a trois types de labels pour les produits certifiés PEFC :

- PEFC signifie que le produit contient 100 % de fibres certifiées PEFC
- PEFC sources mixtes, le papier contient x % de fibres certifiées, seulement si x supérieur à 70 %
- PEFC recycled (100 % fibres recyclées)



Les encres...

Les encres écologiques englobent les encres à base d'huiles végétales, les encres à l'eau et les encres UV.

- + Les temps de séchages sont plus rapides, les délais sont raccourcis.
- + La réduction des COV (composés organiques volatiles) dans l'atelier améliore le confort des salariés.



Préférez le terme «recyclé» au terme «recyclable» car TOUS les papiers sont recyclables.

Il n'y a pas d'encres végétales mais uniquement des encres à base d'huiles végétales.